



PROCES VERBAL

Compte rendu du Conseil d'Administration du 06 septembre 2015

Présents : Mireille Bellan - Gaël Bellec - Jacques Coquelet - Florence Dhalluin - Florence Derycke - André Jacquet - Gyslaine Lambourg - Ollivier Massel - Monique Roger - Jean Saletti - Alain Briffa - Nathalie Charbonneau - Claire Chémery - Rémi Chialva

Excusés : Claudine Borsotti - Jacques Chanet - Michel Comte - Paul Fullana - Elisabeth Goubert - Guillemette Saletti.

Absents : Marie Thérèse Bouvier - Jeanine Lacharme - Françoise Petot - Philippe Prigent - Dominique Revert.

ORDRE DU JOUR

- ◇ 1/ Point mensuel sur les hébergés
- ◇ 2/ Point sur la Recyclerie
- ◇ 3/ Organisation de la journée « portes ouvertes »
- ◇ 4/ Contrat des salariés.
- ◇ 5/ Projet d'extension de l'H.A.P.A.
- ◇ 6/ Complémentaire Santé et Prévoyance des salariés
- ◇ 7/ Questions diverses

1/ Le point sur les hébergés :

- ❖ Norbert est parti sans régler sa note (300€) et en laissant son logement dans un état lamentable.
- ❖ Véronique a quitté le centre. Destination à ne pas dévoiler.
- ❖ Adeline, situation en cours.
- ❖ Gérard a de gros soucis au sein de l'HAPA par rapport aux autres et est très régulièrement alcoolisé. Néanmoins, il fait des efforts, a travaillé à la recyclerie deux demies journées par semaine et cela s'était bien passé. Lui donner une chance d'emploi pour qu'il rebondisse.
- ❖ Djamila a toujours un travail à temps partiel et a un retard de paiement de 200€.
- ❖ La situation d'Eric se dégrade, il a prêté de l'argent à Norbert qui l'influençait et doit environ 150€ à l'HAPA. Son RSA a été réactivé.
- ❖ Patrick touche l'AAH et a un suivi de la maison Bonhomme pour un logement, bonne évolution. Il a aussi un suivi médical.
- ❖ Gilles n'a pas de revenu, sympathique mais gros problème d'alcool. Voir les démarches d'accompagnement.
- ❖ Tayeb n'a pas de revenu mais la CIMAD paye son mois à l'HAPA. Voir commission pour démarche. Son cas arrive en fin de possibilité, l'HAPA va le renvoyer vers le 115.
- ❖ Momo a fait une demande pour aller au village qui a été refusée. L'HAPPA n'était pas au courant et peut l'aider à faire la démarche correctement.
- ❖ Michel est toujours dans la même situation, le CHRS de Montfavet est d'accord sur le principe de le prendre sous réserve d'une place disponible.
- ❖ Norbert, situation inchangée, et doit à l'HAPPA environ 200 €.
- ❖ Une femme vient d'arriver venant d'Alicante, elle travaille en saisonnier au Château Péréal et doit repartir lorsqu'elle aura touché son salaire et fait réparer sa voiture.

Une discussion est engagée sur le problème des notes qui ne sont pas payées à l'HAPA et qui se généralisent. Le règlement doit être respecté : il faut que la commission sociale soit ferme auprès des hébergés qui risquent le renvoi vers le 115 et ne pas attendre que les dettes s'accumulent. Les situations sont très difficiles, il pourrait y avoir une proportionnalité entre ceux qui n'ont aucun revenu et ceux qui ont un RSA mais cela est assez compliqué à mettre en place. Le cas par cas doit être de règle.

Par ailleurs, depuis que le centre doit être ouvert toute l'année, on remarque que des habitudes de « locataires » se sont installées puisque les hébergés restent dans le même studio plusieurs semaines ou mois et bien que Ghevord fasse des inspections régulièrement, le risque de dégradations des logements est réel. Auparavant, les hébergés quittaient l'hébergement le matin pour être réinstallés le soir. Il faudrait pouvoir les faire changer de temps en temps afin que les mauvaises habitudes ne s'installent pas. Le fait qu'ils soient 2 par studio pose aussi des problèmes quelquefois.

Le règlement que les hébergés ont signé doit leur être répété.

2/ Le point sur la Recyclerie :

- ❖ Le chiffre de la recyclerie est toujours en progression.
- ❖ Jacques Coquelet s'est occupé des BAES (blocs de sécurité) qui sont donc en fonctionnement (3 dans le couloir, 1 au dessus de la sortie du hangar) et toutes les installations demandées par le bureau de contrôle (mise en sécurité, disjoncteur...). Quelques travaux sont à faire très rapidement : l'éclairage par néons sous le hangar extérieur (à faire pour les jours qui raccourcissent et la journée portes ouvertes).
- ❖ Le partenariat entre l'HAPA et le Relais (ramassage des containers de vêtements du pays d'Apt) est à l'étude. Mais Le Relais semble vouloir « le beurre et l'argent du beurre » et nous avons encore à revoir leurs conditions financières avant de nous engager.

3/ Organisation de la journée « Portes ouvertes »

- ❖ Compte tenu des demandes d'ouverture de la Recyclerie adaptée aux personnes qui travaillent, nous avons envisagé une journée « portes ouvertes » un à deux samedis par mois. Jean-Paul Mathieu est d'accord.
- ❖ La première journée aura lieu le 7 Novembre prochain de 9 à 18 heures. Le SIRTOM sera présent. La mise en place se fera la veille pour l'ouverture du vendredi comme d'habitude, ce qui ne gênera en rien le fonctionnement habituel.
- ❖ Les membres de l'HAPA peuvent venir aider s'ils le désirent et répondre aux questions des visiteurs. Nous mettrons à disposition des plaquettes pour les renseignements.
- ❖ Gyslaine propose que nous fassions un petit stand café-thé et viennoiseries le matin et un apéritif le midi. Elle s'en occupe.
- ❖ Florence D. prépare les fichiers de flyers et affiches qu'elle envoie pour impression à Lou Pasquié et à Claudine. Claire les récupérera. Il faudrait que les documents soient à l'HAPA vers le 15 octobre afin que les membres aient le temps de venir les chercher pour les distribuer. Pour les flyers, 2 distributions sur le marché à prévoir le 24 et le 31 octobre.
- ❖ Claudine fera les banderoles et les affiches de sucettes.

4/ Contrat des salariés

Contrat de la Recyclerie :

- ❖ Contrat d'avenir : Léo n'a pas continué. Des candidats ont été reçus mais n'avaient pas le permis de conduire. Nous devons en recevoir 3 ou 4 pour sélection et choix.
- ❖ Jacques est embauché 20 heures par semaine en CAE.
- ❖ Loïc est très sérieux, il a fait l'intérim de Jean Paul Mathieu pendant ses congés et tout s'est bien passé.
- ❖ Christophe ne fait plus partie des salariés de la Recyclerie. Il était employé depuis 9 mois mais a eu un avertissement, puis une mise à pied de 3 jours, a injurié Jean Paul Mathieu, est parti, puis est revenu 1 journée après 15 jours. Une procédure amiable de licenciement lui a été accordée pour qu'il quitte la recyclerie mais puisse bénéficier de son chômage.
- ❖ Cela laisse une chance aux hébergés : Gérard qui a déjà fait ses preuves quelques journées, commencera avec un contrat de 20 heures.

Contrat du centre d'hébergement :

- ❖ Il serait nécessaire d'avoir un temps complet mais Julie n'est pas intéressée. Néanmoins, elle serait d'accord pour passer de 24 à 28 heures dont 2 heures chez elle pour s'occuper tranquillement des dossiers administratifs.

L'an prochain, la Région peut aider à hauteur de 36 000€. Notre dossier est recevable à condition de le préparer correctement pour mettre toutes les chances de notre côté. Pour cette raison, nous le présenterons en Mars et non pas cet automne.

5/ Projet d'extension de l'HAPA :

- ❖ Suite au dernier Conseil d'Administration, Florence D. et Rémy ont étudié la possibilité de créer 4 studios supplémentaires afin d'une part, répondre éventuellement à l'hébergement de personnes réfugiées ou femme seule avec enfants ou autres cas nouvellement apparus et d'autre part, permettre de régler les problèmes actuels de l'hébergement de 2 personnes par studio qui ne sont pas prêtes à partager le logement, ne veulent ou ne peuvent pas vivre à 2.
- ❖ Point actuel théorique : nous avons 8 studios pouvant loger 15 personnes (cas maximum réglementaire).
- ❖ Point actuel pratique : Lorsque des problèmes se posent entre hébergés, nous n'avons pas les moyens d'inter changer les personnes. Nous avons 3 personnes en urgence pour le moment.
- ❖ Le but de l'HAPA n'est pas d'agrandir pour agrandir et les études doivent être faites et réfléchies tranquillement. En fonction des possibilités financières ainsi que de la question de la gestion future, le projet est évolutif, se fera ou ne se fera pas.
- ❖ Le fait d'augmenter le nombre d'hébergés pourrait multiplier les problèmes (accompagnement, repas, règlement, finances...) et de ce fait, il faut garder à l'esprit que principalement, ces futurs studios augmenteraient la surface pour une meilleure répartition des hébergés actuels à 2 personnes de plus. Secondairement, en cas d'hébergement d'urgence particulière tel que pour des réfugiés, les demandes seraient faites nécessairement par l'Etat avec les aides créées et dans un temps donné.

Le projet se décline en 3 volets :

- ❖ Volet architectural (Florence D.) : le parti est de reprendre l'aspect du centre existant en ossature bois et bardage avec 2 fois 2 modules communicants (4 studios) et une coursive. L'ensemble localisé en bordure de clôture de la Recyclerie (sud ouest). La réglementation impose pour chaque studio un minimum 12 m² pour une personne et 18 m² pour 2 personnes, volume minimum 30 m³.
- ❖ Volet technique étudié par Rémy : Les studios doivent être conformes à la réglementation RT 2012 et à l'accessibilité PMR. Compte tenu de notre démarche de développement durable liée à la Recyclerie, cette extension doit être sans reproche au regard des mesures environnementales (parfaite isolation, matériaux sains et écologiques, peu de dépenses énergétiques etc...). Afin qu'il n'y ait pas de surprise, tous les matériaux et matériels doivent être prévus (y compris aménagement de cuisinette, ventilations...). Nous avons demandé un devis à une société spécialisée dans l'hébergement en bungalow ; ce premier devis nous semblait convenir bien que leurs plans ne correspondent pas à nos besoins mais après analyse, pour répondre à nos critères, se seraient ajoutées des plus values.
Rémy a donc préparé un document descriptif comprenant le bâtiment en lui-même ainsi que la plomberie-sanitaires, l'électricité, les menuiseries, les aménagements... Les artisans qui travaillent habituellement avec lui sont partants pour ce projet et feraient les efforts nécessaires. Actuellement, l'estimation est identique à la société consultée avec des prestations conformes à nos critères et le ratio est moindre à celui du coût du centre existant.
- ❖ Volet financier (André et Jacques Chanet) : Lors de la livraison des premiers studios, et parce que nous avons tenu nos engagements, les sociétés et fondations mécènes nous avaient assurées de leur participation future si nous devions agrandir le centre. Ceci, nous amène à penser à elles pour ce projet, ainsi qu'à d'autres qui nous ont déjà promis leur aide (JP Blachère par exemple). Il s'agira donc de préparer un dossier de présentation et de faisabilité dans les mois qui viennent pour savoir si leur participation est envisageable et pour quels montants. Si, comme nous l'espérons, nous recevons des échos favorables, nous pourrons continuer ce projet. Dans le cas contraire l'HAPA ne s'engagera pas.

6/ Contrat Complémentaire Santé et Prévoyance des salariés

Gaël fait le point des renseignements pris pour la complémentaire santé : si la personne est bénéficiaire de la CMUC ou son conjoint déjà assuré, il n'y a pas d'obligation de prendre une mutuelle. Si le salarié ne veut pas adhérer, ce n'est pas non plus obligatoire pour l'employeur. Nous conservons l'idée de prendre en charge la part salariale si cela est nécessaire mais l'estimation du coût annuel pour l'HAPA, donné le mois dernier sera donc revu à la baisse.

7/ Questions diverses

◇ Travail de quelques heures :

L'HAPA recherche les possibilités légales d'offrir quelques heures de travail aux hébergés. Il semble que le statut à avoir est un statut intermédiaire comme « Allo Services », économie sociale et solidaire. Madame PASQUINI doit donner les conseils et informations pour permettre ces quelques heures ou heures complémentaires.

◇ Festival "c'est pas du luxe"

Florence Dhalluin résume ces deux journées de festival qui ont été très réussies. Il y a eu de belles rencontres, une grande participation et de jolis souvenirs. L'HAPA était représentée dans la chapelle des Carmes avec l'atelier créatif d'Alain et Claudine. Après cette manifestation, l'atelier est mis en sommeil pour l'instant.

Fin de réunion

À noter :

- ◇ La prochaine réunion du Conseil d'Administration aura lieu le lundi 02 Novembre 2015 à 18 heures

Institutions partenaires de l'H.A.P.A. :

